

Saint-Benoît



Saint-Servais

École Fondamentale



ECOLE

MATERNELLE et PRIMAIRE

Boulevard d'Avroy, 54

4000 Liège

Tél. 04/223.36.72

www.stbenoitstservais.net

fondamental@stbenoitstservais.be

Règles de vie à l'école maternelle

Vivre en commun implique le respect d'un ensemble de règles au service de tous. Tout règlement ne remplit sa mission que s'il est au service du projet éducatif : une éducation par et pour les autres, une éducation qui ne pourra se vivre vraiment que si chacun a le sentiment d'appartenir à une communauté solidaire, accueillante et respectueuse des différences. Le texte qui suit n'a pas pour visée d'enfermer dans une réglementation tatillonne où la lettre l'emporterait sur l'esprit. En dernier ressort, l'équipe de direction est garante de cet esprit.

L'école fondamentale est l'endroit où l'enfant apprend à passer du «singulier» au «pluriel». Pour réaliser cet apprentissage de la vie en collectivité, nous faisons également appel à la bonne volonté et au bon sens de tous !

Nous croyons en une école où chacun trouve sa place et où le bon sens et le comportement responsable de chacun feront qu'il ne sera pas nécessaire de recourir sans cesse au règlement. Nous souhaitons qu'une collaboration parents-enseignants s'installe dans le but de voir les élèves grandir, heureux et épanouis.

Accueil

L'accueil se fait dans les classes à partir de 8h20.

Nous proposons à l'enfant des ateliers variés, éducatifs et ludiques jusqu'à 9h. L'arrivée de votre enfant doit se faire au plus tard à 9h.

Présences :

A l'école maternelle une présence régulière apporte à l'enfant une meilleure intégration à la vie de la classe et facilite les apprentissages. A partir de la troisième maternelle, l'école est obligatoire.

Communication

Pour les accueils-premières, les enfants recevront des documents qui se trouveront devant leur classe. Les deuxièmes et troisièmes les recevront dans une farde de communication. Tout au long de l'année, l'enfant rapportera ses réalisations ce qui vous permettra de découvrir les activités que vos enfants auront vécues dans sa classe.

Nous communiquerons aussi via la plateforme «Questi».

Une réunion de parents collective est organisée en début d'année scolaire.

Règlement :

Le respect entre les personnes constitue la base nécessaire à l'épanouissement de tous. Chacun veillera donc à rendre la vie en commun agréable. Nous attendons de chaque enfant qu'il respecte ses compagnons, les surveillants et toute l'équipe éducative. Votre collaboration sur ce point nous semble primordiale.

www.stbenoitstservais.net/directions.htm

Nos activités à l'école maternelle :

Nombreuses sorties pédagogiques et culturelles, collaboration maternelle-primaire-secondaire, travail en cycle ou encore séjour à la mer.



Psychomotricité

Le jour de la psychomotricité, veillez à habiller vos enfants d'une tenue adéquate et de chaussures faciles sans lacets afin de favoriser l'autonomie.

Une paire de sandales de gymnastique vous sera demandée en début d'année.

Vêtements-objets personnels :

Tous les vêtements et les objets doivent être marqués au nom de l'enfant. A la fin de chaque trimestre, les vêtements trouvés seront exposés dans le couloir. Les jouets et les bijoux apportés à l'école risquent de se perdre ou d'être abimés, par conséquent, ils restent à la maison. L'assurance de l'école n'intervient pas pour les vêtements, jouets, objets, lunettes détériorés.

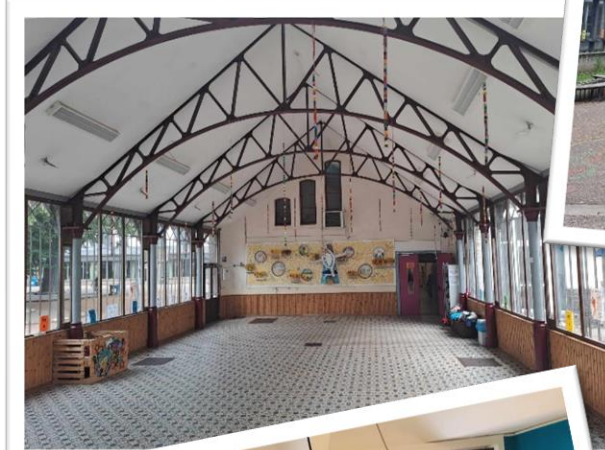
Garderie

Une garderie est organisée le matin à partir 7h30 et après l'école jusqu'à 18h.

Le mercredi après-midi, la garderie est payante à partir de 13h15 (2€/heure).

Notre école :

Saint-Benoît
Saint-Servais
École Fondamentale



Si une personne inhabituelle doit prendre en charge votre enfant, il est important de nous prévenir.
Les enfants de l'école maternelle ne peuvent être repris par des grands de l'école primaire sauf avec votre autorisation écrite

Santé et accident :

La santé des enfants est l'affaire de tous.

- Si votre enfant contracte une maladie contagieuse (gastro-entérite, grippe, varicelle, conjonctivite, impétigo...), prévenez-nous immédiatement et gardez le à la maison.
- Les médicaments dans la malette sont un danger pour les enfants. Aussi et seulement en cas de nécessité absolue, vous nous les remettrez en main propre avec le nom de l'enfant la posologie précise et la prescription du médecin.
- En cas d'accident, nous ferons le maximum pour vous prévenir. En cas d'impossibilité, nous prendrons les mesures nécessaires et appelleront, au besoin, une ambulance.

Notre équipe administrative

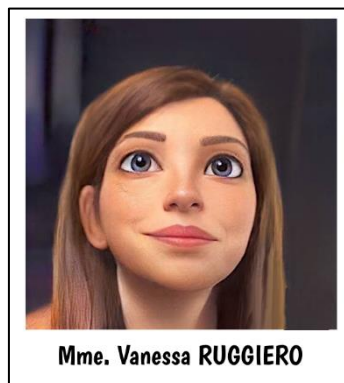
Directeur général



Directeur



Secrétaire de Direction



Accueil Porterie



L'équipe éducative

Ecole maternelle

Classe d'accueil-
1^{ère} maternelle A



Mme. Vinciane MOREAU

Classe d'accueil-
1^{ère} maternelle B



Mme. Françoise BEYERS

Classe d'accueil-
1^{ère} maternelle C



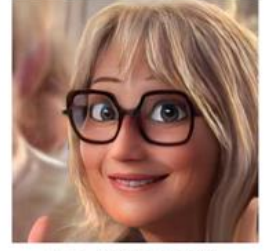
Mme. Cristelle DI PASQUALE

Cotitulaire d'acc.
-1^{ère} maternelle



Mme. Charline THONUS

Puéricultrice



Mme. Isabelle HULOT

Cotitulaire d'acc.
-1^{ère} maternelle
2^{ème} maternelle A



Mme. Clémence COURARD

Classe de 2^{ème}
maternelle A



Mme. Maïté WANNEZ

Psychomotricité



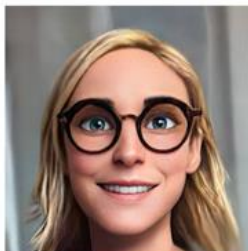
Mme. Charline THONUS

Classe de 2^{ème}
maternelle B



Mme. Cécile DELHALLE

Classe de 3^{ème}
maternelle A



Mme. Marie GUSTIN

Classe de 3^{ème}
maternelle B



Mme. Stéphanie DE MAEYER

Aide en classe



Mme. Léa CHACON LOBATO

* Photos type cartoon réalisées dans le prolongement d'un projet de classe avec l'application « Voilà AI Artist »

OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE L'ÉCOLE MATERNELLE

Chers parents,

Vous trouverez ci-dessous les objectifs généraux qui seront développés durant les années de scolarisation de votre enfant à l'école Maternelle.

Ces objectifs sont émis par la Fédération Wallonie-Bruxelles, au sein du nouveau Référentiel des Compétences Initiales des Maternelles, dans le cadre du Pacte pour un Enseignement d'Excellence.

INTRODUCTION

L'école maternelle est à la fois la première rencontre avec le monde scolaire, mais aussi avec le temps et le lieu de l'école.

C'est là que les enfants vivent leurs premiers apprentissages scolaires. L'école maternelle est donc reconnue comme un maillon essentiel dans la construction d'une scolarité réussie au sein d'une société en constante évolution.

Sa mission prioritaire est d'accueillir tous les enfants avec leurs spécificités individuelles dans un espace commun où ils sont amenés à vivre ensemble, à apprendre ensemble, et où ils ont l'opportunité de s'émanciper. Dès leur plus jeune âge, les enfants doivent apprendre à cohabiter ensemble quels que soient leur origine sociale, leur état de santé... L'école maternelle doit, à ce titre, être un endroit où se construit un véritable vivre-ensemble harmonieux. Pour ce faire, elle doit être un environnement qui promeut une culture de tolérance, de respect mutuel et de bienveillance avant que les préjugés ne naissent. L'école maternelle est un lieu où les garçons et les filles vivent côte à côte dans le respect de leur identité propre. L'école maternelle est un lieu d'apprentissage socialisé dont un des objectifs principaux est de donner aux enfants l'envie d'aller à l'école pour apprendre mais aussi pour affirmer et épanouir leur personnalité. Elle conduit l'enfant vers l'école primaire. Elle assure l'articulation entre le monde de la petite enfance et le monde scolaire. L'enfant acquiert progressivement le statut d'élève en découvrant le rôle et le fonctionnement de l'école, en s'appropriant et en respectant les codes et les règles de celle-ci. Il s'engage dans les apprentissages et participe activement à la vie en groupe grâce au rôle essentiel des enseignants.

L'élève y développe son langage oral et découvre notamment les écrits et les nombres. Il va progressivement acquérir des savoirs, des savoir-faire et des compétences pour découvrir le monde et son environnement proche.

L'enseignant, créatif, déploie des stratégies professionnelles notamment en installant des repères temporels et organisationnels de la journée de classe. Il définit les objectifs d'apprentissage avant l'activité et guide les élèves dans l'appréhension des règles de la classe et de l'école. Il favorise les situations d'échanges entre élèves et guide les interactions linguistiques vers le développement progressif de la langue spécifique aux apprentissages scolaires, appelée langue de scolarisation.

Pour exercer son métier en toute efficacité, l'enseignant pratique une approche diversifiée et respectueuse du développement global de l'enfant et de la personnalité de chacun. Ainsi, il observe les rythmes d'apprentissage de chacun et en tient compte dans la planification de ses enseignements. L'observation

- Poser les premiers jalons du développement de l'autonomie de l'enfant (affective, langagière, motrice, sociale et cognitive).

Autonomie affective

C'est l'âge de l'apprentissage des contraintes, qui peuvent parfois mettre en conflit le désir de socialisation et le besoin d'affirmation de soi. C'est une période importante pour la formation de la personnalité et un moment clé en termes de motivations aux apprentissages puisque s'y initie la structuration du désir et du plaisir de connaître, de plaire, d'apprendre et de mémoriser.

Dans cette perspective, les objectifs sont d'amener l'enfant à :

- vivre sereinement la séparation parentale momentanée, dans un milieu scolaire ;
- s'adapter aux changements (personnes, milieu scolaire, classe, cours de récréation, cantine...);
- exprimer ses émotions (ses désirs, ses peurs, ses angoisses, ses joies), un fait de vie, de manière simple, par différents canaux d'expression.

Autonomie motrice

Le développement moteur entamé avant l'entrée en première maternelle se poursuit à travers divers mouvements indispensables à la maturation du système nerveux. On assiste à l'épanouissement de jeux moteurs des plus divers. Il s'agit là réellement de jeux d'exploration où l'enfant enrichit sa gamme de possibilités motrices. Il essaie, il modifie, par intégration progressive. À partir du moment où l'enfant deviendra conscient de son mouvement et l'utilisera de manière plus intentionnelle, ses gestes deviendront plus adroits.

Dans cette perspective, les objectifs sont d'amener l'enfant à :

- prendre du plaisir à se mouvoir ;
- se connaître par les sens ;
- découvrir son corps et ses possibilités ;
- adapter ses mouvements en fonction de la situation ;
- découvrir et construire un espace et un temps vécus.

Autonomie sociale

Le monde de l'enfant s'élargit à la fois par les contacts qu'il a avec d'autres personnes (enfants et adultes) et par l'espace environnant qu'il devient capable d'explorer et qu'il convient de mettre à sa portée.

Dans cette perspective, les objectifs sont d'amener l'enfant à :

- découvrir la vie sociale ;
- comprendre qu'il appartient à un groupe ;
- s'intégrer au groupe ;
- agir et interagir avec les autres ;
- communiquer avec l'enseignant, le puériculteur et le psychomotricien ;
- partager un lieu de vie, du matériel, des jeux...

Autonomie cognitive et langagière

Son intellect est avant tout lié à son action sur les objets et les êtres qui l'entourent. Aussi, pour résoudre un problème, l'enfant procède-t-il par ajustements successifs. Il se considère comme le centre d'un monde construit en fonction de lui.

L'enfant a acquis la notion d'objets, mais ce n'est que progressivement qu'il en découvrira les propriétés spécifiques. Il acquiert progressivement la notion « d'identification à l'autre » et est capable de se livrer à des jeux simples d'identification.

Dans cette perspective, les objectifs sont d'amener l'enfant à :

- vivre des situations : comparer, classer, sérier, ordonner, mesurer afin de favoriser l'élaboration des notions centrales (espace vécu, temporalité, causalité, nombre...);
- représenter des situations vécues à l'aide d'objets concrets ;

attentive de ses élèves permet à l'enseignant la mise en place d'une évaluation formative positive afin de réguler, si nécessaire, les dispositifs d'apprentissage, d'identifier l'évolution des apprenants et de valoriser leurs progressions. L'enseignant donne à chaque élève un encadrement propice à son épanouissement, à sa valorisation, à son plaisir d'apprendre, d'être et de devenir.

Au quotidien, l'élève vit et s'instruit en expérimentant, en explorant le monde, en jouant... Les activités ludiques favorisent le plaisir, suscitent de l'intérêt et permettent le développement de l'imaginaire, de la créativité, de la coopération, de la communication et des relations humaines.

Des activités de jeu pensées, préparées et encadrées par l'enseignant favorisent chez les apprenants, l'intérêt, l'engagement actif, la motivation intrinsèque, l'autonomie et l'attention. Le professionnel encourage ainsi l'exploration, stimule le développement global et offre un contexte signifiant pour apprendre.

Pour que le jeu soit un apport dans les apprentissages, il est indispensable que l'enseignant aide les élèves à conscientiser et structurer les savoirs et savoir-faire en construction.

Le référentiel des compétences initiales utilisé par les titulaires définit le « quoi » et le « quand » apprendre à l'école maternelle dans les 7 domaines du tronc commun. Il présente de manière progressive, sans classement hiérarchisé, les différentes composantes de ce qui doit être construit à cette étape de la scolarité, tout en évitant une « primarisation précoce ». En effet, l'école maternelle doit respecter les étapes du développement global de l'enfant. Il n'est donc pas souhaitable de lui soumettre trop tôt, trop vite, des apprentissages formels.

Le référentiel des compétences initiales dont les titulaires disposent, présente quelques incontournables pédagogiques qui soulignent l'importance et le rôle essentiel de l'école maternelle, dont :

- le langage vecteur de communication et de scolarisation ;
- la psychomotricité ainsi que les activités artistiques et culturelles (base de l'action et de l'expression, de la créativité et de l'imaginaire) ;
- les premières notions mathématiques en grandeurs, en nombres, en solides et figures et en traitement de données ;
- l'exploration du monde animal et végétal, ainsi que le rapport au temps et à l'espace ;
- les croisements disciplinaires au service de la diversité des apprentissages dès le début de la scolarité.

Les enseignants veilleront à « éveiller » chaque élève au monde qui l'entoure et à le préparer à devenir un citoyen responsable.

OBJECTIFS POUR LES ANNÉES CONCERNÉES

L'accueil du jeune élève requiert une conception non normative, globale et positive, de son développement, relevant des aspects affectif, moteur, social, cognitif et langagier.

Objectifs généraux de l'année d'enseignement en M1:

- Assurer à chaque enfant un climat de classe positif et bienveillant.
- Accompagner l'enfant dans un processus sécurisant de transition entre le milieu familial (ou le milieu d'accueil) et l'école, tout en respectant son unicité (chaque enfant est un être unique par ses caractéristiques culturelles, sociales, familiales, linguistiques, etc.) dans le cadre d'un climat de classe bienveillant.
- Installer les premières bases de son statut d'élève et de son identité scolaire.
- Aider l'enfant à intégrer les rythmes collectifs scolaires.
- Amener l'enfant à s'approprier ses nouveaux espaces en adaptant ses mouvements au contexte vécu.
- Favoriser l'entrée en communication de l'enfant avec les autres, en mobilisant le langage oral dans la langue de scolarisation.

Construire les premiers outils de structuration de la pensée.

- représenter des situations vécues au moyen de représentations figuratives (images, photos...);
- imaginer des situations : prendre du plaisir aux jeux dramatiques et aux jeux symboliques suggérés par l'organisation de la classe (coin poupées, maisonnettes, garages, marionnettes, petits personnages...).

Objectifs généraux de l'année d'enseignement en M2:

- Réserver à chaque enfant, en respectant son unicité, un accueil bienveillant et sécurisant au sein du groupe, condition préalable à tous les apprentissages.
- Poursuivre la construction de son statut d'élève et de son identité scolaire.
- Aider l'enfant à vivre les rythmes collectifs scolaires (dans le respect des rythmes biologiques de chacun).
- Soutenir les interactions communicatives de l'enfant avec les autres, en l'aidant à s'approprier la langue de scolarisation.
- Aider l'enfant à se construire des représentations mentales.
- Répondre à ses besoins cognitifs et son désir d'apprendre.
- Amplifier le développement de l'autonomie de l'enfant (affective, langagière, motrice, sociale et cognitive).

Autonomie affective

Dans un milieu autre que le milieu familial, l'enfant continue de construire sa personnalité et découvre la vie en groupe.

Dans cette perspective, les objectifs sont d'amener l'enfant à :

- s'affirmer sans avoir systématiquement recours au soutien, à l'approbation ou à l'affection d'autrui ;
- exprimer ses craintes, ses désirs, ses peurs, ses angoisses, ses joies, un fait de vie, de manière simple, au moyen de différents modes d'expression.

Autonomie motrice

À cet âge, l'enfant connaît mieux son corps grâce aux expériences vécues et manifeste davantage d'aisance corporelle.

Dans cette perspective, les objectifs sont d'amener l'enfant à :

- adapter ses comportements à l'activité exercée ;
- affirmer son autonomie dans l'espace par rapport aux objets.

Autonomie sociale

L'enfant intègre peu à peu les conditions de la vie en groupe et en respecte le rythme, les règles et les contraintes. Il établit des relations de plus en plus nombreuses avec les autres. Il se montre sensible à des valeurs esthétiques y compris dans ses productions.

Dans cette perspective, les objectifs sont d'amener l'enfant à :

- coopérer ;
- reconnaître l'autre ;
- écouter l'autre ;
- respecter l'autre ;
- exprimer ses préférences.

Objectifs généraux de l'année d'enseignement en M3:

L'enfant entre dans l'âge des « pourquoi ? ».

Il fait preuve de curiosité et s'intéresse aux questions qui concernent le monde vivant (les hommes, les animaux, les plantes...), les phénomènes naturels et le fonctionnement des objets.

Dans cette perspective, les objectifs sont d'amener l'enfant à :

- verbaliser ce qu'il comprend, ce qui l'interroge ;

- traduire ses observations et ses questionnements par un dessin ;
- manifester son désir d'apprendre ;
- à réaliser volontairement des activités pour apprendre de nouvelles choses ;
- expliciter son avis, ses choix, sa pensée, ses actions.

objectifs généraux de L'année d'enseignement

- Assurer à chaque enfant, en respectant son unicité, un climat de classe positif, bienveillant et sécurisant.
- Développer des attitudes positives par rapport à l'apprentissage, au plaisir d'apprendre, à la recherche, à la réalisation d'une tâche.
- Mobiliser la langue de scolarisation dans toutes ses dimensions (en vue de réduire les inégalités et de lutter contre l'échec scolaire).
- Développer la motricité fine en vue de préparer à la graphie.
- Développer le maintien d'une attention plus sélective, planifiée et adaptable.
- Construire des stratégies de mémorisation, de répétition et d'organisation.
- Construire les premiers outils de structuration de la pensée.
- Préparer l'enfant à son statut d'élève de la section primaire.
- Amplifier le développement de l'autonomie de l'enfant (affective, langagière, motrice, sociale et cognitive).

Autonomie affective

La sécurisation affective de l'enfant continue à être fondamentale, car elle conditionne tous ses progrès.

Dans cette perspective, les objectifs sont d'amener l'enfant à :

- se connaître, à s'accepter, à avoir confiance en lui pour favoriser l'édification de sa personnalité ;
- se libérer émotionnellement, inhiber ses comportements d'agressivité ;
- s'adapter aux changements (d'enseignants, de lieu...).

Autonomie motrice

Favoriser les activités motrices et psychomotrices, les développer par une action spécifique, c'est permettre à l'enfant de prendre sa place, de s'affirmer, d'avoir du pouvoir sur le monde qui l'entoure. Prendre du « pouvoir », c'est agir, s'informer, connaître, apprendre à se développer. C'est devenir responsable de ses apprentissages, de ses comportements et de ses relations.

Dans cette perspective, les objectifs sont d'amener l'enfant à :

- connaître son corps et les possibilités de celui-ci ;
- adapter ses mouvements en fonction de la situation ;
- coordonner ses mouvements dans l'espace et le temps ;
- construire et structurer un espace et un temps vécus.

Autonomie sociale

L'école maternelle doit donner à l'enfant la possibilité d'exprimer ses joies, ses craintes, de régler des conflits. Il convient de lui apprendre à écouter les autres, à considérer les différences, à respecter d'autres points de vue que le sien.

Dans cette perspective, les objectifs sont d'amener l'enfant à :

- s'intégrer au groupe ;
- construire et intégrer des règles et des consignes ;
- coopérer, partager ;
- accepter les idées d'autrui ;
- respecter les autres ;
- se responsabiliser au sein du groupe ;
- accepter les différences.

Autonomie cognitive et langagière

Une bonne connaissance du français permet à l'enfant de construire des concepts dans les différents domaines envisagés par l'école. La maîtrise progressive de la langue de scolarisation est donc un outil indispensable à la structuration de la pensée et à la communication.

Dès lors, l'école maternelle veillera à placer l'enfant en permanence dans des situations de communication significatives pour lui. L'enfant doit avoir l'occasion de « dire » pour clarifier sa pensée.

L'autonomie intellectuelle prendra forme au fur et à mesure que l'élève aura l'occasion de résoudre des situations problèmes en ayant la possibilité de choisir ses stratégies, ses procédés et de pouvoir les expliquer.

Dans cette perspective, les objectifs sont d'amener l'enfant à :

- s'exprimer sur un sujet ;
- se poser des questions ;
- proposer des suggestions ;
- formuler des solutions ;
- émettre des hypothèses de résolution ;
- tester, essayer, observer, tâtonner...
- verbaliser ses démarches, expliquer son procédé ;
- justifier ses choix ;
- choisir des stratégies de résolution de problème ;
- surmonter les difficultés qui surgissent ;
- inventer, chercher, s'expliquer, comprendre, s'informer ;
- comparer, classer, trier, dénombrer, quantifier.

Les apprentissages répartis tout au long du tronc commun en 7 domaines sont initiés dès l'enseignement maternel :

1. Français, Arts et Culture
2. Langues modernes
3. Mathématiques, Sciences et Techniques
4. Sciences humaines et Éducation à la philosophie et à la citoyenneté, Religion
5. Éducation physique, Bien-être et Santé
6. Créativité, Engagement et Esprit d'entreprendre
7. Apprendre à apprendre et Poser des choix

L'équipe éducative.



ECOLE
MATERNELLE



1^{ère} Maternelle

BIENVEILLANCE

- Bien vivre la séparation.
- S'adapter aux changements.
- Découvrir son corps et ses mouvements.
- Construire l'espace et le temps.
- Vivre en groupe et interagir avec les autres.
- Partager, ordonner, classer, construire, représenter.

Prendre du Plaisir!

Autonomie

- affective
- motrice
- sociale
- Cognitive
- Langagière



2^{ème} Maternelle

RESPECT DE L'IDENTITÉ

- Désirer apprendre.
- S'affirmer avec ses peurs et ses désirs.
- Adapter ses comportements à la circonstance.
- Reconnaître l'autre et coopérer.
- Exprimer ses préférences.

Unité et Accueil!

3^{ème} Maternelle

ÂGE DU "POURQUOI?"

- Se connaître et s'accepter.
- Connaître son corps dans la motricité fine.
- Coordonner ses mouvements.
- S'intégrer au groupe avec ses règles et ses consignes.
- Se responsabiliser et accepter les différences.
- S'exprimer et poser des questions
- Proposer des solutions
- Justifier ses choix

Tester et Tâtonner!

ORGANISATIONS DES GARDERIES EN MATERNELLE

Chers parents

Vous trouverez ci-dessous les aménagements des garderies du matin et de fin de journée pour les enfants de l'école maternelle. Cette organisation est le fruit de la collaboration entre les surveillants, les titulaires et les directions. L'objectif est d'augmenter la qualité des moments de garderie, en instaurant des règles communes le matin et en fin de journée.

Garderie du matin: (lundi/mardi/mercredi/jeudi/vendredi)

- Le parent accompagne son enfant dans la salle à damier entre 7h30 et 8h15.
Les classes ne sont pas accessibles.
- Les mallettes sont rangées dans les bacs prévus à cet effet (1 bac par classe)
- Des jeux sont à disposition des enfants sur les tables, sur des tapis,...
- Il n'est ni autorisé de crier, ni de courir.
- A 8h15, les titulaires viennent chercher les enfants présents afin de se rendre dans leur classe.
- A partir de 8h20 et jusqu'à 9h **AU PLUS TARD**, le parent amène son enfant dans la classe.

Garderie de fin de journée : (lundi/mardi/jeudi/vendredi)

- A 15h30, le parent peut se rendre en classe pour aller rechercher son enfant.
- A 15h40, les titulaires accompagnent les enfants toujours présents auprès des surveillants qui les attendent dans la salle à damier.
- Les mallettes sont rangées dans les bacs prévus à cet effet (1 bac par classe).
- Des jeux sont à disposition des enfants sur les tables, sur des tapis.
- Il n'est ni autorisé de crier, ni de courir.
- Si le temps le permet, les enfants peuvent jouer dans la petite cour.
- A 16h, goûter pour tous les enfants (prévoir des collations en suffisance).
- A 16h15, reprise des jeux à l'intérieur ou à l'extérieur suivant la météo.
- A 18h **AU PLUS TARD**, fin de la garderie.

Les parents sont conviés à attendre derrière la barrière rouge de la cour des maternelles.
Pour des raisons de sécurité et d'organisation l'accès à la cour n'est pas autorisé aux personnes qui viennent rechercher leur enfant.

Garderie du mercredi après-midi:

- A 12h10, le parent peut se rendre en classe pour aller rechercher son enfant.
- A 12h15, les titulaires accompagnent les enfants toujours présents auprès des surveillants qui les attendent dans la salle à damier.
- A partir de 12h30 les enfants dînent (pas de commandes de sandwiches ni de repas chauds).
- A partir de 13h15, la garderie est payante: 2 € de l'heure.
- Possibilité de sieste pour les Acc/M1.
- A 18h **AU PLUS TARD**, fin de la garderie.

Les parents sont conviés à attendre derrière la barrière rouge de la cour des maternelles.
Pour des raisons de sécurité et d'organisation l'accès à la cour n'est pas autorisé aux personnes qui viennent rechercher leur enfant.

A.Astgen
Directeur général

D.Toorens
Directeur



Et si chacun d'entre nous faisait un geste pour la planète?

Dans les classes, nous veillons à ne pas gaspiller. Et si vous, de votre côté, vous utilisiez une boîte à tartine (sans un deuxième emballage à l'intérieur) et une gourde.

Pour les anniversaires, nous vous demandons de ne pas apporter de sachets de bonbons, ni de boissons. Vous pourrez apporter un gâteau qui sera partagé avec l'ensemble de la classe.

Veillons à offrir à nos enfants une alimentation saine et équilibrée.

Laissons pour la maison les chips, boissons gazeuses et les chiques. Evitons le gaspillage : pas plus de tartines et de boissons que ce que votre enfant a l'habitude de prendre à la maison.

A l'école primaire...

EXTRAIT

REGLEMENT D'ORDRE INTERIEUR

Chers parents,

Votre collaboration est indispensable pour nous permettre d'assurer la construction de la vie en groupe à l'école. Un des objectifs principaux de l'école est d'apprendre à vivre en collectivité. C'est la raison pour laquelle nous demandons à tous les parents de nous accorder leur pleine confiance et leur totale collaboration.

Parents et enseignants doivent être des partenaires dont l'objectif commun est de faire « grandir » l'enfant. L'école, à travers l'instruction qu'elle assure, participe également à l'éducation des enfants. Nous partons des principes suivants :

- A l'école, l'enfant est confronté aux règles de base qui rendent possible la vie en groupe.
- L'école ne se contente pas de rendre la vie en commun possible, elle veut la rendre bonne.
- La maîtrise des règles de civilité et des préceptes de l'éducation morale est la condition sine qua non de l'éducation à la démocratie et à la citoyenneté. C'est ainsi que l'enfant pourra « passer du singulier au pluriel ».

Rappelons enfin que parents et enseignants sont partenaires dans l'épanouissement et la croissance des enfants et qu'il importe que chacun assure pleinement sa part de responsabilités. Les enseignants ont le devoir de préparer des activités d'apprentissage de qualité en conformité avec les exigences légales, mais celles-ci ne pourront porter leurs fruits que si les règles de base sont respectées à la maison : heures de sommeil, alimentation saine, environnement psychologique stable et rassurant, arriver à l'heure à l'école...

Au-delà de la valeur éducative du respect, tous les acteurs de la vie scolaire s'engagent à travailler en véhiculant les valeurs chrétiennes qui constituent les fondements de l'enseignement libre.

ACCUEIL

L'école est ouverte de 7h30 à 18h.
Le matin, les élèves sont d'abord accueillis dans la galerie puis dans la grande cour dès 8h.

Les cours se déroulent de 8h30 à 15h30
avec
un temps de midi de 12h10 à 13h35.

COMMUNICATIONS

A l'école primaire, nous utilisons principalement la « farde de communication » et le journal de classe pour vous transmettre des documents.

Les communications très importantes venant de la direction ou avec les institutrices se font soit via mail (voir les adresses des classes sur notre site web www.stbenoitstservais.net) ou via notre plateforme Questi.

Vous êtes également invités à consulter le « Blog des Elèves » qui présente de petits articles sur le vécu des classes.

PRÉSENCES

L'enseignement est obligatoire dès 5 ans (3ème maternelle).

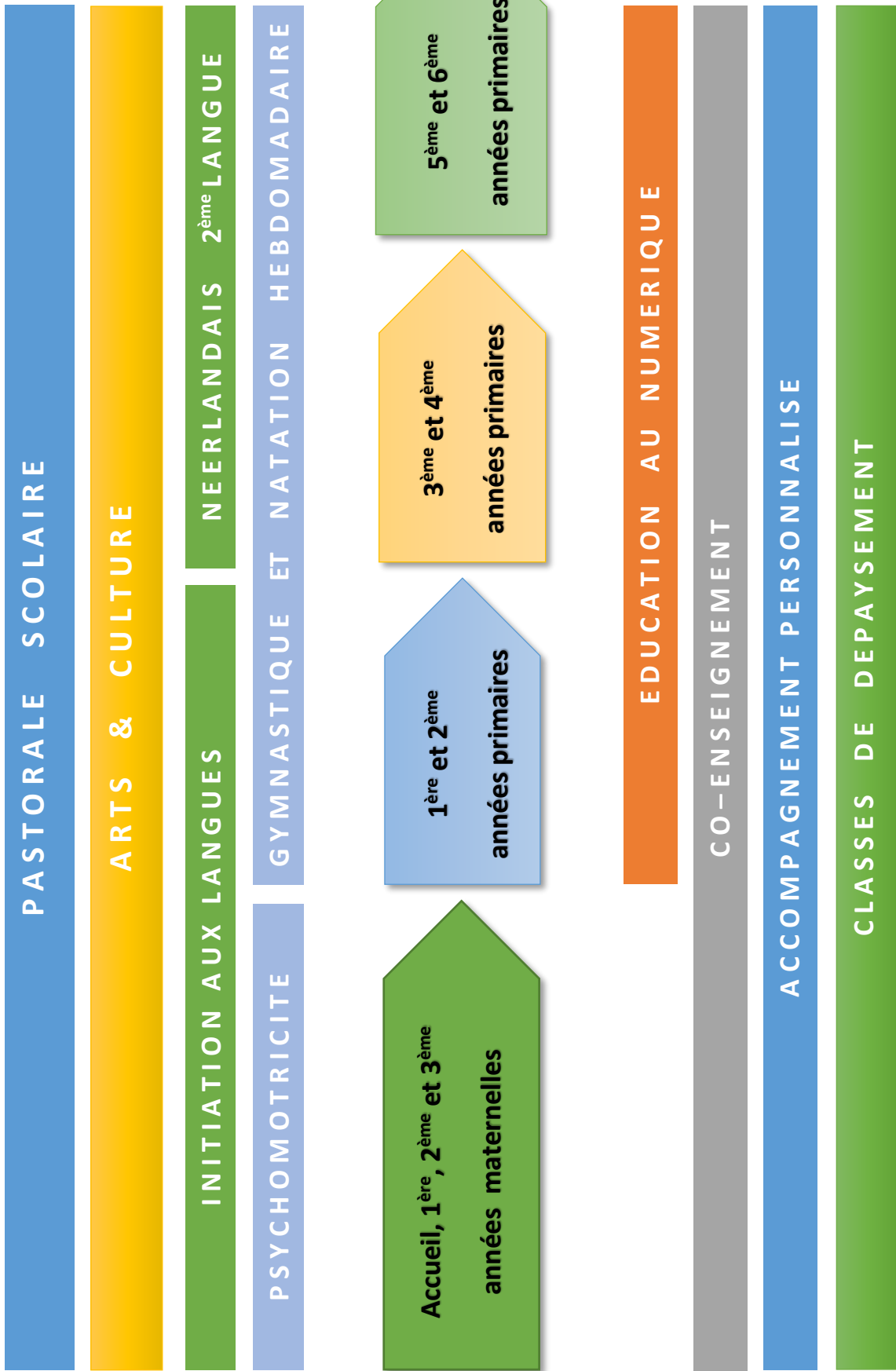
Pour bien débiter sa journée d'apprentissages, il est important que l'enfant soit à l'heure dans son rang.

En cas d'absence, vous êtes invité à contacter le secrétariat le jour-même au 04.223.36.72 où il sera, sur demande, possible d'avoir les devoirs à disposition.

Nos spécificités



Notre cursus

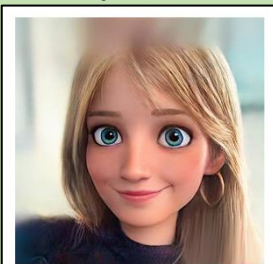


L'équipe éducative

Ecole primaire

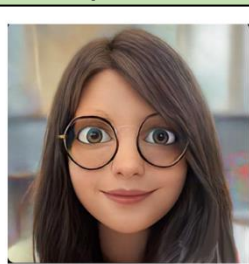
1^{ère} et 2^{ème} PRIMAIRES

1^{ère} primaire A



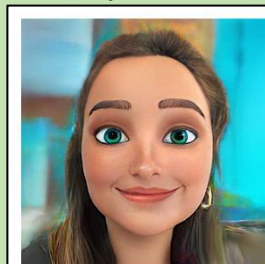
Mme. Virginie BODSON

1^{ère} primaire B



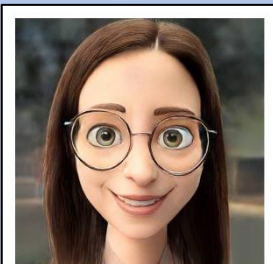
Mme. Amélie SNAPS

1^{ère} primaire C



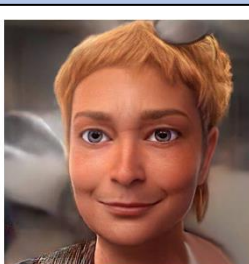
Mme. Catherine IPPOLITO

2^{ème} primaire A



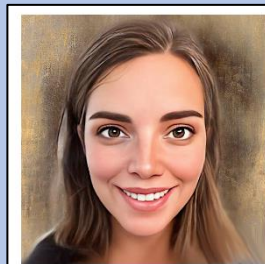
Mme. Gaëlle DOHET

2^{ème} primaire B



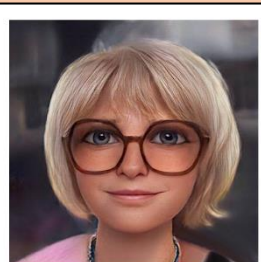
Mme. Anne DEMOULIN

Co-titulaire



Mme. Marie MALERM

Co-enseignement



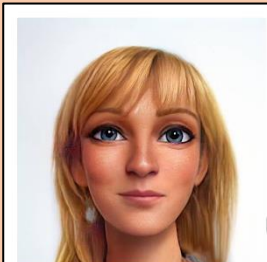
Mme. Christine SCHEEN

Numérique



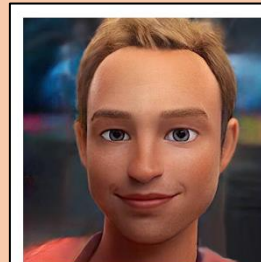
M. Guy HUSKIN

Atelier Langue Française



Mme. Marie-Noëlle DUBUISSON

Education Physique

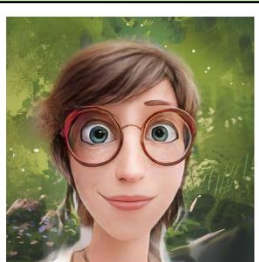


M. Pascal DARCIS

* Photos type cartoon réalisées dans le prolongement d'un projet de classe avec l'application « Voilà AI Artist »

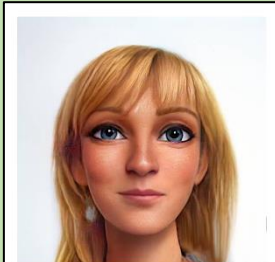
3^{ème} et 4^{ème} PRIMAIRES

3^{ème} primaire A



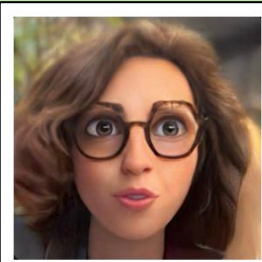
Mme. Céline BRINON

Co-titulaire / Co-enseignement



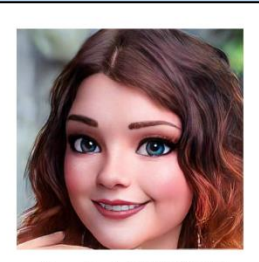
Mme. Marie-Noëlle DUBUISSON

3^{ème} primaire B



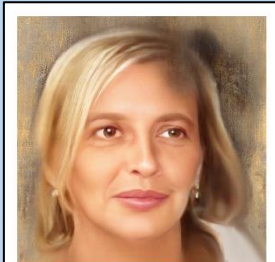
Mme. Françoise GILLIS

4^{ème} primaire A



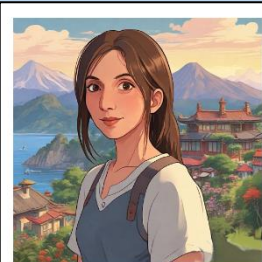
Mme. Anabel LISMONDE

Co-enseignement



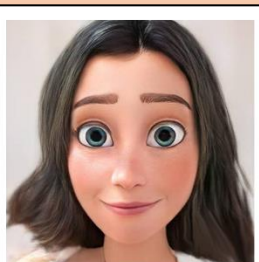
Mme. Béatrice MOUTON

4^{ème} primaire B



Mme. Ivana KOSTA

Néerlandais



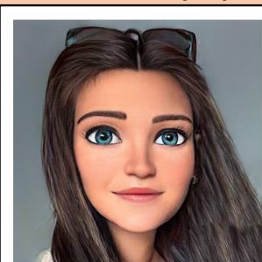
Mme. Coraline DUBUC

Numérique



M. Guy HUSKIN

Education Physique



Mme. Carolie SLAVIERO

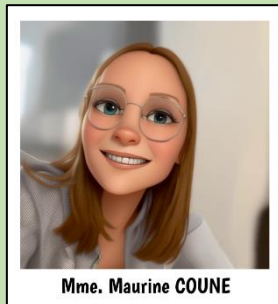
* Photos type cartoon réalisées dans le prolongement d'un projet de classe avec l'application « Voilà AI Artist »

5^{ème} et 6^{ème} PRIMAIRES

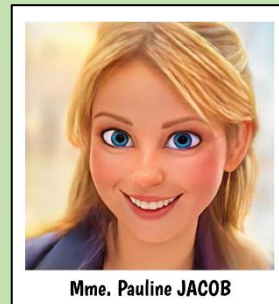
5^{ème} primaire A



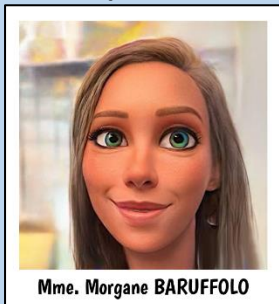
Co-enseignement



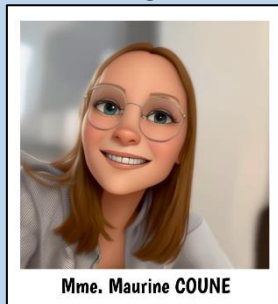
5^{ème} primaire B



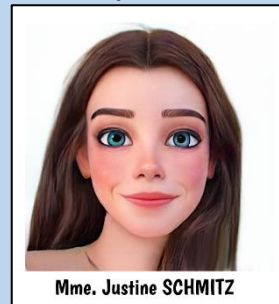
6^{ème} primaire A



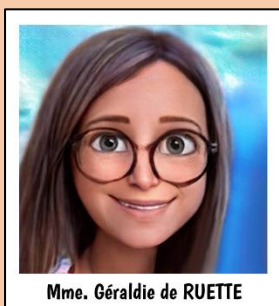
Co-enseignement



6^{ème} primaire B



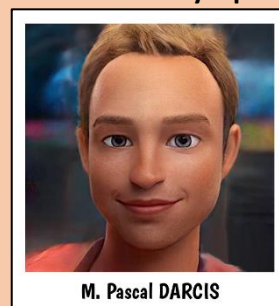
Néerlandais



Numérique



Education Physique



* Photos type cartoon réalisées dans le prolongement d'un projet de classe avec l'application « Voilà AI Artist »

**Nous vous prions de bien prendre connaissance
des habitudes de vie et de des valeurs de notre école.**

Le Règlement d'Ordre Intérieur



Le Règlement des études



Le Projet Educatif et Pédagogique Ignacien



Nos activités à l'école primaire :

Nos élèves ont l'occasion de vivre de nombreuses activités pédagogiques, culturelles et sportives tout au long de l'année : sorties au théâtre, à l'opéra, dans les différents musées de Liège, ...

Également au programme, des classes de dépaysement pour découvrir la nature, les traces de notre histoire ou encore le milieu de la montagne.





DECouvrez L'ASSOCIATION DE PARENTS !

QUI SOMMES-NOUS ?

L'Association de Parents regroupe tous les parents d'élèves. Elle contribue, par ses actions, à la vie de notre école et offre un espace de dialogue avec les enseignants et la direction autour de thématiques telles que le vivre ensemble, l'alimentation, la mobilité,...

QUE FAISONS-NOUS ?

- 👉 Nous sommes le relai des parents
- 👉 Nous proposons et mettons en oeuvre de nouvelles idées ou activités
- 👉 Nous soutenons l'école et ses projets
- 👉 Nous participons aux moments forts de l'année (fêtes...)
- 👉 ...

ENVIE DE NOUS REJOINDRE ?

Vous avez envie de participer à la vie de l'école, même ponctuellement. Vous souhaitez juste être tenu au courant de nos activités. Bienvenue !

QUELQUES PROJETS MENÉS CES DERNIÈRES ANNÉES...



Tonnelle pour abriter les vélos



Restauration des bancs par un papa bricoleur



Création d'espaces de jeux dans la cour



Bière de l'AP

CONTACT:

Delphine LANDENNE, Présidente 0479 42 80 24
Audrey GOLABEK, Vice-Présidente 0492 94 52 86
Cécile RAKOCZI, Secrétaire 0479 66 55 51

REJOIGNEZ
L'ASSOCIATION
DE PARENTS !



📌 apfondamentalsbss
📧 parents@stbenoitstservais.be
👉 www.stbenoitstservais.net/assparents.htm